



Esclavages & Post-esclavages

Slaveries & Post-Slaveries

4 | 2021

Lire et narrer le post-esclavage

Sue PEABODY, *Madeleine's Children. Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies*

Violaine Tisseau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/slaveries/3771>

DOI : [10.4000/slaveries.3771](https://doi.org/10.4000/slaveries.3771)

ISSN : 2540-6647

Éditeur

CIRESC

Référence électronique

Violaine Tisseau, « Sue PEABODY, *Madeleine's Children. Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies* », *Esclavages & Post-esclavages* [En ligne], 4 | 2021, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 10 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/slaveries/3771> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/slaveries.3771>

Ce document a été généré automatiquement le 10 mai 2021.



Les contenus de la revue *Esclavages & Post-esclavages / Slaveries & Post-Slaveries* sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Sue PEABODY, *Madeleine's Children. Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies*

Violaine Tisseau

RÉFÉRENCE

Sue PEABODY, *Madeleine's Children. Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies*, Oxford / New York, Oxford University Press, 2017, 344 p., ISBN : 9780190233884, £26.99.

- 1 Récemment traduit en français¹, *Madeleine's Children* retrace en neuf chapitres le combat d'un homme pour faire valoir sa condition et son statut d'homme libre dans les Mascareignes, au XIX^e siècle. Né sur l'île de La Réunion en 1786, de Madeleine, Indienne, Furcy bataille trois décennies durant pour que son statut et sa liberté soient reconnus, devant les cours de justice britannique et française, contre Lory, descendant de la famille Routier, propriétaire de Madeleine. Sa trajectoire a marqué les esprits et il est devenu une figure des mémoires de lutte contre l'esclavage : romans, chansons ou pièces de théâtre lui ont ainsi été consacrés. Mais c'est ici un positionnement d'historienne qu'a choisi, délibérément, l'auteure de ce livre, après s'être posé un temps la question de la forme d'écriture à privilégier et avoir pesé avantages et inconvénients de la biographie, de la micro-histoire ou de la fiction². En effet, avant l'élaboration de cet ouvrage, Sue Peabody, qui avait travaillé sur les Antilles françaises et la construction des catégories raciales en lien avec la citoyenneté³, avait déjà publié une série d'articles sur le combat de Furcy⁴.
- 2 L'ouvrage propose un appareil de notes conséquent (100 pages pour 200 pages de texte environ). L'auteure livre un récit vif, minutieux et détaillé et a fait le choix de suivre la chronologie de l'affaire (parfois même sur une journée), permettant ainsi d'en suivre pas à pas les tenants et aboutissants. La version française propose une bibliographie

plus francophone sur la question raciale et présente surtout de nouvelles données : en particulier, les descendants de la concubine de Furcy ont été identifiés et, plus encore, le texte de justice rendu en 1818 par la cour à Bourbon a été retrouvé. Ces apports montrent à quel point une recherche est toujours en construction. Cet ouvrage s'adresse à la fois aux chercheur·se·s s'intéressant à l'espace de l'océan Indien, au moment des abolitions, aux différentes formes de dépendances et à l'articulation entre racialisation et citoyenneté, et à ceux qui mènent une réflexion sur la place de l'écrit et sur le lien à la vérité et à la véracité dans le travail de l'historien·ne.

- 3 Plusieurs points forts sont à souligner. D'une part, *Madeleine's Children* s'inscrit dans l'espace singulier de l'océan Indien où les circulations sont anciennes, nombreuses et variées⁵. Il s'agit d'un espace à l'histoire passionnante mais qui a parfois du mal à trouver sa place dans le champ académique français. Sur une thématique proche, on songe en particulier aux travaux de Pier M. Larson, récemment disparu, qui a articulé dans plusieurs de ses travaux la question des statuts individuels et de la mobilité entre des îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, La Réunion, Maurice en particulier) aux statuts changeants au fil du temps⁶. En retraçant, en amont de celle de Furcy, la trajectoire de Madeleine, depuis Chandernagor jusqu'à l'île de La Réunion, en passant par la métropole, Sue Peabody dessine un espace indianocéanique, à la fois colonial, impérial et géographique qui n'est que rarement pensé dans son ensemble et souvent oublié au regard de l'espace atlantique.
- 4 D'autre part, l'usage de la micro-histoire, ou en tout cas l'étude d'une histoire familiale sur plusieurs générations, s'avère pertinent(e) pour saisir les processus sociaux et historiques et permet de faire émerger une foule d'acteurs et d'actrices de la société esclavagiste et coloniale. Un des intérêts du travail de Peabody est d'en souligner le rôle et l'importance, même si, bien souvent, ils et elles ne sont plus que des silhouettes dans le récit qui est livré. Ils sont le signe de connaissances et d'interconnexions des réseaux de chacun·e, mais aussi de la capacité des individus à mobiliser leviers d'action, arguments et informations qui leur sont utiles. Furcy a par exemple des alliés dans la famille du roi mais Lory en a du côté du ministère de la Marine. La perspective de genre – qui influe notamment sur les capacités à agir mais aussi sur les traces archivistiques – irrigue l'ouvrage : tout commence d'ailleurs par le lien entre deux femmes, M^{me} Despense et Madeleine ; Constance qui, elle, est affranchie quelques mois après sa naissance, ne connaît pas la même trajectoire que son frère mais va sans relâche appuyer ce dernier dans son combat. Ce sont ainsi des liens familiaux forts qui transparaissent, mais aussi des familles avec des statuts différents⁷.
- 5 Sue Peabody décrit en détail les arguments juridiques avancés par les deux parties. L'impression qui en émerge est que le droit sert certes de base à la discussion, mais qu'il est toujours sujet à interprétations. Deux questions en particulier sont sans cesse rediscutées au cours des procès successifs : les Indiens peuvent-ils être réduits en esclavage ? Le passage par la France et l'application du droit du sol ont-ils fait de Madeleine une femme de statut libre ? *Madeleine's Children* trouve ainsi sa place dans les réflexions analysant l'articulation entre processus de racialisation et construction de la citoyenneté⁸. L'ouvrage retrace un moment de débats juridiques intenses et de constructions incessantes des catégories raciales, soulignant encore une fois la singularité des Mascareignes, marquées par un métissage ancien et par la présence d'Indien·ne·s. La conclusion de cette affaire permet de réaffirmer le droit du sol, après avoir suscité une crise constitutionnelle coloniale à La Réunion, révélant les intérêts

divergents entre colons planteurs et champions de l'abolitionnisme. La victoire de Furcy, pourtant, ne fait pas de lui un militant de la cause abolitionniste : son combat est individuel avant tout.

- 6 De cette lecture d'une affaire juridique, plusieurs éléments saillants sont à noter. Tout d'abord, la confrontation des sources permet de rendre le feuilletage des récits qui s'affrontent : les juristes s'appuient sur des arguments juridiques – en toute logique – ; Lory et ses soutiens produisent un faux acte de vente pour justifier le statut d'esclave de Madeleine ; Furcy et Constance ont leur propre conception de la liberté et de la situation, vécue comme une injustice. Ils estiment par exemple que c'est à Furcy d'introduire lui-même sa requête, prouvant ainsi qu'il est déjà libre. Sue Peabody pointe d'ailleurs l'importance de la performativité du statut, qui transparait dans les vêtements que Furcy porte, par exemple. Mais celle-ci n'est rien face à l'importance des papiers. L'auteure commence d'ailleurs son ouvrage en soulignant l'asymétrie archivistique des traces concernant Madeleine au regard de celles traitant des vies de la famille Routier et de leurs descendants, riches propriétaires et colons. Les papiers sont au cœur du récit juridique de cette affaire ; en particulier, les acteurs et actrices contemporains de cette histoire, puis la chercheuse, des siècles plus tard, sont confrontés à un faux acte de vente et à l'absence de lettre d'affranchissement. Furcy, quant à lui, après qu'une cour britannique à l'île Maurice a reconnu son statut d'homme libre, voyage en France avec les documents le prouvant – et il prend soin de les cacher. L'ouvrage de Sue Peabody s'inscrit ainsi à la croisée entre les études récentes sur les *freedom papers*⁹ et celles menées pour faire émerger les voix d'esclaves, de captifs, de libérés¹⁰.
- 7 L'ouvrage, sans approfondir ce point, donne d'ailleurs à voir toutes les strates de dépendance et les zones grises des situations d'esclavage puis de post-esclavage (individuel ou collectif) : Madeleine, en Inde, a vraisemblablement été mise en esclavage alors qu'elle était enfant – elle a douze ans lorsqu'elle part en France – car ses parents avaient des dettes ou étaient trop pauvres pour la prendre en charge ; bien qu'affranchie – le doute demeure sur le fait qu'elle l'ait su ou non –, elle est restée travailler auprès de la famille Routier ; Furcy, à l'île Maurice, possède lui-même quelques esclaves et devient d'ailleurs, grâce à son activité de confiserie, un des notables de l'île ; avant cela, il passe du travail dans les champs au travail dans la maison. Cet élément pourrait d'ailleurs ouvrir la voie à une réflexion sur les domestiques : considéré comme esclave par les Lory, Furcy est aussi majordome. Les statuts, proches par la dépendance et la soumission qu'ils impliquent, ne sont pourtant pas identiques et sans doute y a-t-il ici une distinction à faire entre statut et condition. La relation de service sert ici d'espace de négociation ; en outre, elle permet une relative mobilité : si les marins ou les élites sont à première vue les personnes les plus mobiles, les domestiques font souvent partie du voyage, dans l'ombre. C'est vrai pour le XVIII^e siècle, mais cela l'est aussi plus tard¹¹. On peut se demander à quel point le consentement au déplacement était formulé ou si ces voyages étaient à l'inverse le signe d'une contrainte très forte.
- 8 Les remerciements qui ouvrent le livre posent d'emblée le lien ambigu entre histoire et vérité :
- « Les historiens ont un rapport étrange avec la vérité. Nous essayons de la dégager de bouts de papiers, de paysages, de pierres tombales et des récits produits à un moment particulier du passé. Chacune de ces entités reporte le témoignage d'une

génération à la suivante, mais chacune est produite avec les enjolivures et les omissions liées aux besoins d'un auditoire particulier¹². »

- 9 L'histoire, en effet, est souvent décrite comme une lecture et une exploration des traces, mais elle est aussi celle des lacunes et des manques. Et que fait l'historien·ne face à l'absence de sources ? Il ou elle formule des hypothèses en fonction de sa connaissance du contexte et, parfois, de ses intuitions. Décors et contextes sont minutieusement rendus tandis que sont formulées différentes hypothèses successives. Madeleine serait-elle catholique ? Peabody consulte les recensements de la population et les registres paroissiaux pour le vérifier. Son nom n'y est pas, mais le contexte rend l'hypothèse vraisemblable. Cette absence de certitude peut s'avérer être une limite ; néanmoins, l'auteure transforme celle-ci en un atout pédagogique en restituant finement son processus de recherche. D'ailleurs, c'est bien là un des autres atouts de l'ouvrage de Peabody, en particulier pour les étudiants, que de montrer le parcours nécessaire pour recueillir des informations. Chaque interrogation a été vérifiée dans un fonds d'archives, ce qui rend cet ouvrage exemplaire en termes de méthodologie à destination des étudiants pour acquérir des réflexes de chercheur·se.
- 10 Moins convaincante, l'auteure émaille son récit de brèves plongées dans la psyché de ses protagonistes, formulées sur le mode de l'hypothèse : ici, la demi-sœur de Furcy a pu être jalouse de celui-ci ; là, Furcy a dû trouver particulier ce 22 novembre 1817 où il s'est autodéclaré libre et a quitté la maison de Lory. S'ils rendent plaisant le récit et lui donnent indéniablement chair, ils interrogent néanmoins l'historien·ne sur sa capacité à saisir les motivations, les tourments, les sentiments les moins avouables ou les joies les plus profondes des individus. Ce procédé concourt à rendre voix aux individus mais renvoie aux liens déjà questionnés entre fiction et histoire, véracité et vérité, et l'on peut se demander si cela ne participe pas à la construction du « personnage » Furcy, le renvoyant encore une fois dans le champ de la mémoire et de l'écriture d'une histoire presque héroïque. L'ouvrage de Sue Peabody complexifie néanmoins fort à propos une figure dont la mémoire actuelle a parfois gommé les ambiguïtés.

NOTES

1. *Les enfants de Madeleine. Famille, liberté, secrets et mensonges dans les colonies françaises de l'océan Indien*, traduit et adapté de l'américain par Pierre H. Boule, Paris, Karthala / CIRESC, coll. « Esclavages », 2019, 362 p.

2. « Microhistory, Biography, Fiction. The Politics of Narrating the Lives of People under Slavery », *Transatlantica*, 2012, n° 2. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/transatlantica/6184> [dernier accès, février 2021].

3. *There Are No Slaves in France. The Political Culture of Race and Slavery in the Ancien Régime*, Oxford / New York, Oxford University Press, 1996 ; avec Tyler Stovall, *The Color of Liberty. Histories of Race in France*, Durham / Londres, Duke University Press, 2002 ; avec Keila Grinberg, *Slavery, Freedom, and the Law in the Atlantic World. A brief History with*

Documents, Boston, Bedford Books, 2007 et *Free Soil Principle in the Atlantic World*, Londres / New York, Routledge, 2014.

4. Voir par exemple « La Race, l'esclavage et "la francité" : L'affaire Furcy », dans Cécile Vidal, *Français ? La nation en débat entre colonies et métropole, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, éd. de l'EHESS, 2014, p. 189-210 ; « Slavery and the Law in the Early Modern Atlantic World », dans David Eltis & Stanley Engerman (éd.), *The Cambridge World History of Slavery. Volume 3*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; « La question raciale et le "sol libre de France" : l'affaire Furcy », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009, n° 6, p. 1305-1334.

5. À titre d'exemples, on peut consulter : Gwyn Campbell, *Africa and the Indian Ocean World from early times to circa 1900*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2019 ; du même auteur, *Early Exchange between Africa and the Wider Indian Ocean World*, Cham, Palgrave Macmillan, 2016 ; Philippe Beaujard, *Les mondes de l'océan Indien*, 2 vol., Paris, Armand Colin, 2012 ; Alessandro Stanziani, *Sailors, Slaves, and Immigrants. Bondage in the Indian Ocean World, 1750-1914*, New York, Palgrave MacMillan, 2014 ; Samuel Sanchez, *Le long XIX^e siècle de Nosy Be et de la baie d'Ampasindava (nord-ouest de Madagascar). Dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du sud-ouest de l'océan Indien*, thèse de doctorat, université Paris Diderot-Paris 7, 2013 ; Gandelot Ludovic, *Les Khojas ismailis agakhani de Madagascar. Des Gujaratis de l'océan Indien, 1885-1972. Construction communautaire, territoires et politique*, thèse de doctorat, université Paris Diderot-Paris 7, 2014 ; Klara Boyer-Rossol, *Entre les deux rives du canal du Mozambique : histoire et mémoires des Makoa de l'ouest de Madagascar : XIX^e et XX^e siècles*, thèse de doctorat, université Paris Diderot-Paris 7, 2015.

6. Pier M. Larson, « Fragments of an Indian Ocean Life. Artistide Corroller Between Islands and Empires », *Journal of Social History*, vol. 45, n° 2, 2011, p. 366-389.

7. On peut remarquer qu'à cette époque, uniformiser les statuts au sein d'une famille ne constitue à aucun moment un argument pour affranchir / reconnaître le statut de libre de Furcy, alors que, pendant la colonisation plus tardive à Madagascar, ceci est avancé, de manière individuelle, pour accorder la citoyenneté aux métis d'une même famille euro-malgache – soulignons que Madeleine a eu ses trois enfants de père(s) français et libre(s). Voir Violaine Tisseau, *Être métis en Imerina (Madagascar) aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Karthala, 2017.

8. Voir par exemple Silyane Larcher, *L'Autre citoyen. L'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*, Paris, Armand Colin, 2014.

9. Jean Hébrard & Rebecca J. Scott, *Freedom Papers. An Atlantic Odyssey in the Age of Emancipation*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2012 ou Gilda Gonfrier, Bruno Maillard & Frédéric Régent, *Libres et sans fers – Paroles d'esclaves français*, Paris, Fayard, 2015.

10. Pour l'océan Indien, on peut citer les travaux d'Edward Alpers.

11. Je l'ai par exemple observé lors de mes propres recherches à Madagascar où les domestiques malgaches – notamment des femmes – accompagnent leurs employeurs français vers la France, dès le début du XX^e siècle. Les femmes travailleuses domestiques migrantes en sont sous doute l'avatar le plus récent.

12. *Les enfants de Madeleine...*, op. cit., p. 5.

AUTEURS

VIOLAINE TISSEAU

Chargée de recherche, historienne, CNRS, Institut des Mondes Africains (UMR 8171), France